



Perpignan, le 22/08/2022

**Direction Départementale
des Services d'Incendie et de Secours**

Groupement : Administration générale
et Ressources Humaines
Service Ressources Humaines – Paie - Indemnisation
ressources.humainesSPV@sdis66.fr
Téléphone : 04.68.63.78.18

Appel à Candidatures Internes

Saison hivernale 2022-2023
Renforts internes
dans les unités opérationnelles (CIS)

Dans le cadre de la saison hivernale 2022 – 2023, les SPV du SDIS66 souhaitant participer aux renforts opérationnels durant la période du **17/12/2022 au 06/03/2023** inclus, sont invités à faire acte de candidature en utilisant le **FORMULAIRE (RH/SPV 66)** ci-dessous.

PROFIL DES CANDIDATS ET DESCRIPTIF DES BESOINS :

PROFIL DES CANDIDATS :

- ◆ Avoir 18 ans à la date du recrutement
- ◆ Posséder la **FI COMPLETE**
- ◆ Chef d'agrès, **module secours routier et COD1/2 appréciés**

Les sapeurs-pompiers en renfort prendront part à la garde et devront être disponibles à la semaine, sur l'une, au moins, des périodes définies ci-après :

AFFECTATIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE PROPOSEES			
CIS	DATES	REGIME DE SERVICE	DIVERS
FONT-ROMEU	17/12/2022 au 06/03/2023 inclus	Gardes de 12 heures diurnes / nocturnes	Jour/nuit dispositif normal
CAPCIR	19/12/2022 au 06/03/2023 inclus	Gardes de 12 heures diurnes	Renfort ponctuel de l'astreinte de nuit
CERDAGNE	19/12/2022 au 06/03/2023 inclus	Gardes de 12 heures diurnes	Possibilité de renforcement de l'astreinte nuit ponctuellement

HEBERGEMENT ASSURÉ (Hors repas)

IL SERA DEMANDÉ AU SPV DE SE PRÉSENTER LA VEILLE DE SA PRISE DE GARDE

DEMARCHE A SUIVRE :

- Le SPV complète le formulaire et le remet au Chef de centre d'affectation.
- Le Chef de centre d'affectation vérifie les profils des candidats, inscrit obligatoirement son avis et le transmet au Chef de Groupement.
- Le Chef de Groupement inscrit son avis et transmet le formulaire au Service des Ressources Humaines **au plus tard le 30 octobre 2022.**
- Après examen des demandes, les sapeurs-pompiers volontaires seront tenus informés de la suite donnée à leur candidature.

◆ Pour tout renseignement administratif, contacter le service ressources humaines / paie-indemnisation au : 04.68.63.78.18. Ou à l'adresse électronique : ressources.humainesSPV@sdis66.fr

◆ Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le **Groupement Nord** au : **04.68.05.34.18**



Direction Départementale
des Services d'Incendie et de Secours

Groupement Administration générale
Service Ressources humaines
paie-indemnisation

FORMULAIRE DE CANDIDATURE INTERNE

à l'attention des sapeurs-pompiers volontaires
des Pyrénées-Orientales

Saison hiver 2022-2023

Compléter les rubriques

Groupement : CIS d'affectation :

Grade : NOM – Prénom : Matricule :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Fixe : Tél. Port :

FORMATIONS DÉTENUES : cocher les cases correspondantes

FI complète (modules 1,2,4,5) - PSE2 - CFAPSR, TOP SR ou Module 3

VL - PL - Chef d'agrès : VSAV - FPT

FDF niveau - COD niveau

AFFECTATION(S) ET DISPONIBILITES :

Affectation indifférente **OU** Affectation souhaitée (Indiquer un ordre de priorité)

CIS de FONT-ROMEU

CIS CAPCIR

CIS CERDAGNE

PÉRIODE(S) de disponibilités : durant la période du **17/12/2022 au 06/03/2023** inclus :

DU AU inclus

DU AU inclus

AVIS OBLIGATOIRE : notamment sur la possibilité de rendre le SPV disponible pour le renfort du CIS sollicité.

Le sapeur-pompier volontaire soussigné, se porte candidat et certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus. Fait à : Date : Signature du SPV	<u>Chef CIS</u> AVIS : Date : Nom, qualité et signature	<u>Chef GROUPEMENT</u> AVIS : Date : Nom, qualité et signature
--	---	--

IL SERA DEMANDE AU SPV DE SE PRESENTER A SON CIS D'AFFECTATION LA VEILLE DE SA PRISE DE GARDE

A faire parvenir au service ressources humaines/ paie - indemnisation avant le 30 octobre 2022 à l'adresse électronique ressources.humainesSPV@SDIS66.fr